La Brède ■ Montesquieu

Vous me parleriez de toute l'Europe, moi je vous parlerais de mon village de La Brède.

Ville de La Brède

Actualités de Mai 2015

www.labrede-montesquieu.fr

Edito

Poursuivre une politique ambitieuse d'investissements pour la commune, continuer à offrir des services publics de qualité, en particulier pour les élèves de nos écoles, maintenir le patrimoine municipal en bon état, améliorer jour après jour la qualité de vie des brédoises et brédois, le tout en participant activement à l'effort national de réduction de la dépense publique, tels sont les enjeux auxquels est confrontée la commune au moment du vote de son budget annuel.

L'équation à résoudre pour cette année et les suivantes est bel et bien de faire face au désengagement financier de l'Etat, mais aussi à ses transferts de charges vers les collectivités territoriales : afin de continuer à offrir les prestations attendues par leurs administrés, celles-ci doivent faire des économies dans leurs dépenses de fonctionnement mais aussi rechercher des recettes nouvelles permettant d'y faire face.

Notre budget communal pour 2015 joue sur ces deux plans en restreignant au maximum les charges de fonctionnement et en augmentant pour la 1ère fois depuis 10 ans les taux d'imposition afin d'équilibrer ses dépenses et ses recettes. Vous trouverez dans ces pages le détail des actions et travaux prévus cette année, qui devraient permettre de vous assurer le plus haut niveau de services possible et de moderniser et embellir encore votre cadre de vie.

Bâtonnier Michel Dufranc
Maire de La Brède

SPÉCIAL BUDGET

Comme chaque année au début du printemps, le Conseil Municipal, réuni le 8 avril dernier, a voté le budget de la commune pour l'année 2015.

Comme vous pouvez l'entendre dans les médias, ce budget s'inscrit dans le cadre d'une volonté gouvernementale **de contenir les dépenses publiques et d'engager un vaste plan national d'économies** auquel l'Etat entend faire participer les collectivités territoriales en réduisant progressivement les aides (dotations) qu'il leur accorde chaque année. Même si des compensations partielles à ces baisses de dotations bénéficient à certaines communes comme La Brède, il n'en ressort pas moins que **la réduction des recettes de l'Etat est bel et bien amorcée.**

Toutefois, **la Municipalité a décidé de maintenir pour les années à venir un niveau élevé de services** tel qu'il est apprécié par les habitants de La Brède, ainsi que **la réalisation de son programme ambitieux d'investissements en matière d'aménagements urbains et d'amélioration des infrastructures communales** (voirie en particulier).

Pour résoudre cette difficile équation, le budget 2015 s'appuie sur trois leviers :

- Des économies dans les dépenses de fonctionnement
- la fiscalité,
- la poursuite des investissements.

LES CLÉS DU BUDGET 2015

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement seront contenues à un niveau comparable aux années antérieures, tant en ce qui concerne les charges à caractère général que pour ce qui est des charges de personnel.

• **Concernant les charges de personnel**, l'augmentation envisagée (+3,4%) va permettre d'absorber d'une part les transferts de compétences et de charges imposés par l'État avec la réforme des rythmes scolaires (heures de temps de travail supplémentaire), la revalorisation des catégories C (+ 5 points d'indice pour 85% des agents), l'augmentation des charges, le service passeports et d'autre part la mise en place de la protection sociale ainsi que les évolutions de carrière des personnels.

Malgré ces évolutions, leur niveau devrait descendre en dessous des 50 % du budget total de fonctionnement en particulier du fait du non remplacement systématique des agents quittant la collectivité.

Une gestion serrée des charges de fonctionnement sera mise en œuvre par un suivi en temps réel de chaque ligne budgétaire. Compte tenu des augmentations de tarifs de nombreuses fournitures ou prestations, des coûts supplémentaires engendrés par les transferts de l'Etat (activités périscolaires éducatives et passeports notamment…), de l'évolution des carrières des agents communaux…, cette démarche constitue un effort sans précédent de maîtrise des dépenses.

• **Des mesures spécifiques seront prises en matière d'économies d'énergie, tant pour l'électricité** (remplacement des points lumineux obsolètes et énergivores, réduction des éclairages des équipements sportifs…) **le gaz** (chauffage des écoles et bâtiments communaux, cuisine centrale), **que pour le carburant** (achat d'un véhicule électrique fin 2014).

Fiscalité

Après 10 ans de stabilité, le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux des taxes locales : décision difficile, réfléchie mais responsable devant un État qui réduit les dotations aux collectivités et impose par ailleurs de plus en plus de transferts de charges à ces mêmes collectivités (réforme des rythmes scolaires, transfert du service passeports et bientôt des cartes nationales d'identités).

Cette année la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat **a diminué de 66 000 euros.** Elle a été partiellement compensée par une revalorisation des dotations de péréquation. Toutefois, après une baisse de 28 000 euros en 2014, nous observons une baisse globale des dotations en 2015 d'à nouveau 28 000 euros.

Le Conseil Municipal a donc fait le choix d'augmenter les taux des impôts locaux (+ 1 point pour les deux taxes les plus importantes, taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti). Ils n'avaient pas augmenté depuis 2005.

ESTIMATION DES RECETTES de Fonctionnement : 4 925 000 €

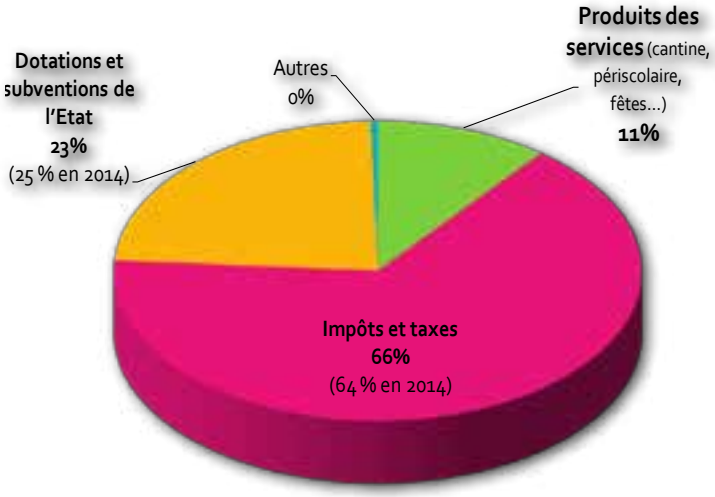

Des investissements pour des infrastructures modernisées

Après le chemin d'Armingas en 2014, les chemins de Fouchet, de Cassille et du Moulin de Perthus qui ont été refaits à neuf en ce début d'année, l'année 2015 verra se poursuivre le programme pluriannuel de **réfection de la voirie** communale, d'**enfouissement des réseaux** électriques et téléphoniques, de **modernisation de l'éclairage** public et d'aménagements urbains qui constituent la priorité de la Municipalité pour le mandat 2014 / 2020.

L'aménagement et la sécurisation des avenues du Reys et de la Sauque devraient être réalisés prochainement, après les longs et complexes travaux d'assainissement et d'enfouissement des réseaux, ainsi que la **réfection du Chemin de la Girotte.** D'autres portions de voies devraient également être refaites en 2015.

L'étude pour l'aménagement de la 2ème tranche d'aménagement de l'avenue du Château est programmée depuis le carrefour des pompiers jusqu'à l'entrée du château et sera réalisée après l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications qui débuteront dans les prochains mois.

D'autres projets seront lancés en 2015 comme par exemple la **modernisation des équipements sportifs** (sièges des tribunes de la Sauque, réfection des 4 courts de tennis extérieurs), **les écoles** (changement de portes et fenêtres pour mieux isoler les bâtiments) ou d'**autres bâtiments communaux** (chauffage plus économe de l'Espace Pousse, vestiaires des ateliers municipaux, vestiaires du gymnase…).

ESTIMATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 494 000 €

A VOS AGENDAS

"39-45 ne les oublions pas"

30 et 31 mai - Espace Jeunes - 10h à 18h

L'association «**Military Vehicule Conservation Group d'Aquitaine**» et le Foyer socioculturel exposeront des véhicules de l'armée (jeeps, traction FFI, motos) et de nombreux objets, photos et documents relatant la seconde guerre mondiale. Entrée libre.

Parc en fête

Samedi 06 juin - Parc de l'Espérance

Deux ans après l'aménagement du Parc de l'Espérance, l'Espace jeunes organise une journée festive dédiée aux jeunes et aux familles. **Au programme à partir de 14h :** Contest de Skate, tournoi de foot, olympiade, Bubble foot, stands d'information et d'orientation. La journée se terminera par un repas champêtre au Parc.

Soirée Flamenco

Samedi 06 juin - Salle des Fêtes - 21h

Le sextet flamenco *Calle la Minas* sous la direction de Nicolas Saez présentera son spectacle Paseo albaicinero, promenade flamenca, qui tout en respectant les traditions et les codes du flamenco est enrichie de couleurs très actuelles, mêlant sonorités jazz et latines au travers de la musique, de la guitare, du chant et de la danse. Tarif unique 15 € (gratuit pour les moins de 12 ans) Réservations obligatoires.

DEVELOPPEMENT DURABLE

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 30 MAI - 5 JUIN

Dans le cadre de la semaine du développement durable, le service enfance/jeunesse et le Conseil Municipal des Jeunes vous proposent des actions et des réflexions sur les économies d'énergie et sur la question de la mobilité.

Atelier réparation de vélos

Samedi 30 mai, les enfants du CMJ proposeront un **atelier réparation de vélos au Parc de l'Espérance.** Gratuit et ouvert à tous, n'hésitez pas, venez faire contrôler votre vélo !

Bredy foot

24 et 25 mai
Stade A. Mabille

Faire vivre aux enfants du «La Brède FC» et des clubs de la région des moments forts et inoubliables dans le cadre d'une grande fête du football placée sous le signe du respect, du beau jeu, du partage et de la convivialité, telle est la raison d'être du tournoi international U13 Le Bredy Foot Challenge. Le millésime 2015 sera encore exceptionnel avec de grands clubs européens et nationaux.

Pour en savoir plus :
lebredyfootchallenge.tumblr.com

Musique et Rugby

Samedi 30 mai
Stade du bourg

Programme sportif à partir de 9h : Tournoi de rugby avec la présence de 6 équipes.

Programme musical à partir de 19h avec les groupes 33 Brass Gang, Funxatone, GTMT GuiTareMoTion, Where is Waldo. La journée sera particulièrement animée par deux bandas : *Les Beuchigues de La Brède* et *La Renaissance du département de l'Aube*

Restauration et buvette sur place.

Atelier Calligraphie

Samedi 30 mai 10h Salle latapie

Le Foyer socioculturel organise une séance d'information et de démonstration de calligraphie latine. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :
Claire CANDELON 06 60 93 96 75
ou Michèle DRIANT 06 03 84 93 43.

Concours de dessin

Samedi 30 mai

L'association des Parents d'Elèves de La Brède organise un concours de dessin destiné aux enfants des écoles de la Brède. Le concours aura lieu réfectoire de l'école élémentaire de 9h30 à 12h30 (remise des dessins/lots samedi 13 juin matin).

BRÈVES

Déclaration des revenus 2014

Les Girondins ont jusqu'au 2 juin à minuit pour remplir leur déclaration en ligne sur le site : impots.gouv.fr.

Pour le format papier, la date de dépôt de la déclaration des revenus de l'année 2014 est fixée au 19 mai 2015 à minuit. Le service des impôts n'organise pas de permanence à La Brède.

Nuisances sonores

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Démarchage frauduleux : vigilance !

La Municipalité met en garde les usagers et appelle à la plus grande prudence en raison de la présence d'entreprises ou d'individus utilisant le nom, voire le logo, d'EDF et/ ou GDF pour du démarchage commercial frauduleux.

Prix littéraire Montesquieu 2015

C'est dans les salons de l'Automobile Club du Sud Ouest, à Bordeaux, que les membres du Jury ont annoncé Mardi 14 avril la lauréate du 8ème Prix littéraire du Cercle des amis de Montesquieu et de la Ville de La Brède : **« *Joujou* » d'Eve de CASTRO a été choisi parmi une sélection de cinq livres**.

Dans ce roman, Eve de Castro s'empare avec brio du destin du célèbre nain Joseph Boruwlaska. Vendu encore enfant comme jouet humain, « Joujou » va vivre quatre-vingt-dix-huit ans à cheval entre les fastes de l'Ancien Régime et les débuts de la révolution industrielle, jouer du violon pour des rois et pour des putains, séduire des femmes, exciter la convoitise des savants, devenir une légende dans toutes les cours d'Europe.

Le prix sera officiellement remis à la lauréate au Château de La Brède lors de la Manifestation « ***Montesquieu et Nous*** » **du 19 septembre prochain**.

Les membres du Jury

TRIBUNES LIBRES

Conformément au code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur voté par le Conseil Municipal, un espace de libre expression est réservé aux différents groupes politiques, dans les communes de plus de 3500 habitats.

La Brède Ensemble

En raison des transferts de charges de l'État (TAP notamment) et également de la baisse des dotations de l'État, qui amputent ainsi la commune d'une partie de ses ressources, le budget des communes est particulièrement contraint. La commune de La Brède n'échappe pas à la règle.

Cette année, l'opposition municipale a choisi de voter contre le budget, plutôt que de préférer l'abstention, comme il est d'usage notamment au niveau intercommunal, où les élus bredois ont toujours fait le choix de s'abstenir plutôt que d'obéir à une logique partisane !

Voter contre n'est pas un geste anodin. Cela signifie ni plus ni moins que de rejeter en bloc l'intégralité du budget, sans discernement ni modération, rejetant ainsi de fait, tous les investissements prévus pour l'année, ou encore les lignes budgétaires réservées à l'amélioration de la voirie, ou des bâtiments sportifs notamment !

Comment ne pas voir dans cette prise de position radicale, un positionnement purement politique et partisan, contraire à l'esprit d'opposition constructive qui devrait l'animer ? ...

Il n'est pas certain que l'intérêt général ait à y gagner ! Chacun appréciera ...

La Brède aux citoyens

Taux d'imposition 2015 : + 5% (22 pour-5 contre) En plus des 52 000€ amenés par l'augmentation de la population, ces 5% viendront rajouter 83 000€, soit une recette supplémentaire d'impôts de 135 000€ pour la commune en 2015.

La municipalité justifie sa décision par sa simulation faite en Mars des dotations 2015 reçues de l'Etat, aboutissant à une baisse estimée de 70 000€ par rapport à 2014. Or, les dotations officielles parues le 3 avril font état d'une baisse, certes, mais.... de 28 000€, chiffre que M. le Maire aurait pu considérer pour revoir sa copie. Dommage pour les contribuables brédois !

Bulletin d'informations de la Commune de La Brède

Directeur de publication : Michel Dufranc . Rédaction/PAO : service communication . Photos : Mairie . Impression : Laplante à Mérignac . Tirage à 1900 exemplaires .
Documents imprimés avec des encres à base végétale, sur du papier issu de bois de forêts gérés de manière responsable . ne pas jeter sur la voie publique . Dépôt légal à parution
Mairie de La Brède : 1 place Saint Jean d'Etampes - BP 30047 - 33652 La Brède Cedex . Tél : 05 57 97 18 58 - Fax : 05 57 97 18 50
Courriel : contact@labrede-montesquieu.com . Site web : www.labrede-montesquieu.fr